

*Collection*  
LANGUES OFFICIELLES ET SOCIÉTÉS

**Michelle Landry**

# L'Acadie politique

Histoire sociopolitique de l'Acadie  
du Nouveau-Brunswick







# L'Acadie politique

Histoire sociopolitique de l'Acadie  
du Nouveau-Brunswick

---

# Collection

## **LANGUES OFFICIELLES ET SOCIÉTÉS**

Dirigée par Anne Robineau et Éric Forgues

### **Titres parus**

*La vie dans une langue officielle minoritaire au Canada*, sous la direction de Rodrigue Landry, 2014.

*Gouvernance communautaire et innovations au sein de la francophonie néobrunswickoise et ontarienne*, sous la direction de Linda Cardinal et Éric Forgues, 2015.

MICHELLE LANDRY

# L'Acadie politique

Histoire sociopolitique de l'Acadie  
du Nouveau-Brunswick

---



Presses de  
l'Université Laval

Les Presses de l'Université Laval reçoivent chaque année du Conseil des Arts du Canada et de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec une aide financière pour l'ensemble de leur programme de publication.

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du livre du Canada pour nos activités d'édition.

Mise en page : In Situ

Maquette de couverture: Laurie Patry

© Presses de l'Université Laval. Tous droits réservés.  
Dépôt légal 2<sup>e</sup> trimestre 2015

ISBN : 978-2-7637-2340-2  
PDF : 82763723419

Les Presses de l'Université Laval  
[www.pulaval.com](http://www.pulaval.com)

Toute reproduction ou diffusion en tout ou en partie de ce livre par quelque moyen que ce soit est interdite sans l'autorisation écrite des Presses de l'Université Laval.

À Jeanne





# Table des matières

<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>IX</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
Les transformations de l'organisation sociopolitique.....	5
<b>CHAPITRE PREMIER</b>	
<b>LA DÉFINITION DE LA NATION</b> .....	<b>9</b>
Mise en scène: les Acadiens au XIX <sup>e</sup> siècle.....	10
L'avènement d'une référence .....	19
Discours et actions .....	27
La convention de 1881 .....	32
<b>CHAPITRE II</b>	
<b>UNE TIMIDE INSTITUTIONNALISATION</b> .....	<b>41</b>
Les piliers du réseau institutionnel.....	42
S'approprier le pouvoir .....	47
<b>CHAPITRE III</b>	
<b>L'ÈRE DE L'ÉDUCATION... ET DU CLERGÉ</b> .....	<b>53</b>
Nouvelles stratégies pour l'éducation .....	54
Le clergé en action.....	57
Les fêtes du bicentenaire .....	63
<b>CHAPITRE IV</b>	
<b>ÉTATISATION ET ÉCLATEMENT DU DISCOURS</b> .....	<b>67</b>
Restructuration de la SNA .....	68
Montée de l'État-providence.....	70
Contestations étudiantes.....	80

CHAPITRE V	
FACE À L'ÉTAT .....	89
Qui parlera au nom du « peuple » ?.....	91
Judiciarisation du pouvoir .....	104
« Dualiser » la société civile .....	113
CHAPITRE VI	
ENTRE PRISE DE SANG ET PRISE DE PAROLE.....	119
L'Acadie de la prise de sang.....	120
L'emprise du milieu associatif.....	131
CONCLUSION .....	141
BIBLIOGRAPHIE .....	147



## REMERCIEMENTS

Je désire remercier l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML) qui dirige cette collection ainsi que les Presses de l'Université Laval pour leur appui et le travail qu'ils ont mis à la publication de cet ouvrage. J'aimerais également souligner l'appui indéfectible de mon employeur, le campus de Shippagan de l'Université de Moncton. Je remercie aussi la Faculté des études supérieures et de la recherche de l'Université de Moncton et le Conseil de recherche de l'Université de Moncton, campus de Shippagan, qui ont accepté de contribuer financièrement à cette publication par leur concours respectif d'appui à la diffusion de la recherche. Je suis également reconnaissante envers les évaluateurs anonymes qui m'ont fait des suggestions judicieuses pour améliorer le manuscrit. Cet ouvrage découle de ma thèse de doctorat et je tiens donc à souligner à nouveau ma reconnaissance envers mon directeur de thèse, Gilles Gagné, et Jean-Jacques Simard qui en avait fait une prélecture. Enfin, merci à ma famille et particulièrement à mon conjoint Dominique pour leur soutien et leurs encouragements.



# INTRODUCTION

C'est entendu, on ne comprend l'état présent d'une société qu'en remontant à son passé.

Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*

Sans nul doute, les Acadiens<sup>1</sup> partagent une culture qui leur est propre, caractérisée par une variante singulière de la langue française, des coutumes et des manières de vivre particulières. Ils partagent également un héritage et une mémoire collective, auxquels se rapportent leurs symboles : le drapeau, la fête nationale célébrée le 15 août et un hymne national. Évidemment, la culture acadienne se reflète également dans la musique, la littérature et d'autres formes d'arts. Malgré le fait que les Acadiens n'aient jamais contrôlé d'État et qu'ils soient éparpillés sur un vaste territoire, plusieurs piliers culturels et symboliques permettent ainsi à l'Acadie d'exister et de subsister, pour parler comme Gérard Bouchard (2014).

La configuration de l'Acadie est cependant également politique. Les Acadiens ont développé au fil du temps la capacité de se définir, de s'organiser et d'agir collectivement sur eux-mêmes, et c'est cette capacité qui permet d'y reconnaître une communauté politique<sup>2</sup>. Ils constituent ainsi un cas exemplaire de ces groupements qui arrivent à se représenter comme

1. Malheureusement, le masculin sera utilisé dans cet ouvrage afin de ne pas alourdir le texte, ainsi que pour éviter la confusion, car à certaines périodes historiques, les acteurs politiques étaient tous masculins, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.
2. Cette conception du politique est inspirée de Gauchet (2005) qui souligne que le propre de toute communauté politique est cette « capacité de se définir, de s'organiser, d'agir sur elles-mêmes ».

communauté politique, voire comme société, sans principalement faire reposer leur définition et leur organisation sur les leviers typiques de l'État (Thériault, 1995), ni même sur un territoire propre<sup>3</sup>. Comment se donnent-ils alors une cohérence d'ensemble? Pourquoi et comment en sont-ils arrivés à cette forme de vivre ensemble? Comment arrivent-ils à agir sur eux-mêmes?

C'est pour éclairer ces questionnements et ainsi dégager une meilleure compréhension du mode d'organisation sociopolitique des Acadiens du Nouveau-Brunswick que j'ai entrepris de revenir en arrière et d'examiner comment sont nés et se sont modifiés les projets politiques collectifs acadiens au fil du temps. Le résultat de cette démarche tient dans cet ouvrage : une sorte de lecture sociopolitique de l'histoire de l'Acadie. Je montre comment, d'un côté, l'organisation sociopolitique des Acadiens, qui repose en grande partie sur un réseau d'organismes et d'institutions, a progressivement permis à cette minorité linguistique d'acquérir le pouvoir d'influencer les programmes politiques qui ont une incidence sur ses conditions d'existence et comment, de l'autre côté, elle assure une régulation interne du groupe en participant à la définition de ses frontières et au maintien d'une certaine cohésion sociale.

Cette synthèse de l'histoire politique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick prend comme point de départ la construction du nationalisme acadien qui a commencé dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette période est communément nommée la « renaissance acadienne » et est donc envisagée comme une deuxième naissance, une simple consolidation d'un sentiment national remontant bien avant les déportations. Selon cette interprétation, la naissance de l'Acadie correspond à la fondation d'un établissement français à Port-Royal en 1604 par Du Gua de Monts et Champlain. Une société aurait graduellement pris forme à partir de la colonisation, qui a surtout eu lieu dans les années 1630, pour ensuite voir une part importante de sa population déportée à partir de 1755. Les Acadiens se sont alors réinstallés silencieusement après le traité de Paris de 1763 qui permet leur rétablissement. L'avènement du nationalisme dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle apparaît alors comme une « renaissance », un « éveil » ou une « prise de conscience » d'un

3. Dans le même ordre d'idées, Raymond Breton (1983) propose d'envisager les communautés ethniques comme des *mini-polities*, c'est-à-dire comme une forme réduite d'entité politique organisée. Sans pour autant considérer les Acadiens comme une communauté ethnique, cette conception est éclairante dans la mesure où elle invite à comprendre justement dans quelle mesure « l'ensemble institutionnel plus vaste » agit sur ce groupe sans toutefois négliger le fait qu'il éprouve le besoin de se gouverner, qu'il peut même détenir les moyens de se déterminer et posséder ses propres institutions, donc sa propre vie politique (p. 24).

ensemble sociétal qui se serait formé bien avant les déportations. Bien que les Acadiens partageaient une identité commune et étaient organisés localement, le problème avec cette interprétation réside dans le fait qu'ils ne formaient pas pour autant un ensemble cohérent structuré par des institutions. Les établissements acadiens ont longtemps été dispersés et, puisque l'immigration a toujours été relativement faible, la plupart des Acadiens regroupés localement étaient liés par des liens de sang, de mariage ou d'autres liens de proximité. Les mécanismes de régulation sociale restaient très localisés et se situaient surtout au niveau de la paroisse (Kennedy, 2014). Outre la structure paroissiale, cette population n'était pas réellement dotée d'institutions collectives avant les années 1860. Il n'y avait donc pas d'organisation collective fournissant une cohérence d'ensemble institutionnalisée qui justifierait d'en parler en tant que société. De plus, on ne peut pas parler d'une conscience sociétale ou nationale, car cette population ne produisait pas de discours sur elle-même. Les moyens de communication étaient très limités, il n'y avait pas encore de journaux de langue française et peu d'écrits circulaient. Comme le dit Anne-Marie Thiesse (1999), « la véritable naissance d'une nation, c'est le moment où une poignée d'individus déclare qu'elle existe et entreprend de le prouver » (p. 11). J'adopte ainsi le point de vue avancé par Thériault (1995, 2013) et Dumont (1997)<sup>4</sup> au sujet de la construction de la société acadienne, qui concorde avec d'autres tenants du caractère construit du nationalisme (Anderson, 1983 ; Gellner, 1983 ; Dumont, 1996 ; Hobsbawm et Ranger, 1983). Selon cette perspective, la consistance politique des Acadiens se serait plutôt formée à la suite du développement de moyens de communication propageant un imaginaire collectif, rendu possible dans le contexte de l'industrialisation. Pour dépasser le mode d'organisation basé principalement sur des liens familiaux et de proximité, il a également fallu la fondation d'établissements d'éducation avancée formant une élite lettrée qui a alors pu jouer le rôle de groupe définitif et qui créera d'autres institutions structurant le « vivre ensemble ».

En cherchant à comprendre le jeu des acteurs à différentes périodes, la visée de leurs projets politiques et le contexte dans lequel ils s'insèrent, ce récit passe tour à tour les moments, les projets et les réformes qui ont façonné et participé à forger les conditions d'existence actuelles des Acadiens du Nouveau-Brunswick. Les cadres législatifs rendent en effet difficile l'analyse de la situation de l'ensemble des Acadiens des Maritimes, car ils ne partagent que très peu d'institutions et, par conséquent, n'ont que rarement partagé

---

4. Voir Chouinard (2012) sur l'influence de Fernand Dumont sur la pensée de Joseph Yvon Thériault.

des projets politiques. Au fur et à mesure que l'analyse avancera dans le temps, on constatera ainsi qu'il serait plutôt artificiel de considérer tous les Acadiens comme formant une communauté politique, même s'ils partagent sans aucun doute un ensemble culturel commun. Nous verrons que les Acadiens du Nouveau-Brunswick se sont dotés au cours de leur histoire de plusieurs institutions façonnant une certaine cohérence d'ensemble. Le caractère sociétal de cette minorité linguistique et culturelle, tout comme son désir de « faire société », a ainsi pris forme autour de leurs associations et de leurs institutions formelles, par exemple les écoles, l'université, les caisses populaires, les municipalités.

Je tiens à préciser que cet ouvrage n'est pas à proprement parler une investigation historique, en ce sens qu'il repose surtout sur des sources secondaires. Bien qu'il prenne la forme d'une synthèse historique, la démarche est plus sociopolitique, c'est-à-dire qu'elle relève d'une perspective d'analyse qui met l'accent sur les rapports entre la société civile et l'État, mais également sur toutes les autres relations de pouvoir au sein des sociétés, dans ce cas-ci principalement entre la minorité linguistique et le groupe dominant anglo-saxon.

Cette approche m'a amenée à dégager une périodisation originale de l'histoire politique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick<sup>5</sup>. Il est habituellement sous-entendu que l'histoire de l'Acadie, depuis le rétablissement des Acadiens dans les Maritimes à la suite des déportations, se résume à deux périodes : une Acadie traditionnelle et une Acadie moderne à partir des années 1960. Or l'Acadie du passé ne peut être qualifiée de traditionnelle, même avant les déportations, puisque les colons français sont arrivés en Amérique dans le mouvement de modernité qui se déployait en Europe (Gagné, 1996; Landry, 2013). Mais, surtout, la capacité d'agir collectivement sur soi, mise de l'avant dans cet ouvrage, est une caractéristique résolument moderne. En effet, les sociétés traditionnelles ne sont guère réputées d'une grande réflexivité ni d'une capacité d'action sur soi. Typiquement, elles ne se produisent pas, mais plutôt se reproduisent sans grands changements en conformité avec les croyances et les mythes (Balandier, 1984 [1967]). Je propose ainsi ici un nouveau découpage historique afin de mettre en lumière les processus complexes qui ont forgé cette manière particulière qu'ont les Acadiens du Nouveau-Brunswick de vivre ensemble sans État ni territoire propres. Cette nouvelle périodisation permet alors de mieux saisir le changement

5. Cette périodisation pourrait fort probablement corrélérer avec l'histoire des Acadiens de toutes les Maritimes, mais il resterait à en faire la démonstration en étudiant plus en profondeur les cas des Acadiens de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard.



continuel dans les actions et les projets politiques mis de l'avant par les élites acadiennes<sup>6</sup> depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Bien entendu, si je mets l'accent sur le changement et sur les éléments nouveaux de l'organisation et des projets politiques, ce n'est pas pour désavouer ceux qui se maintiennent. Toute société comporte des éléments de changements et de continuité, seulement il me semble que les restructurations et les transformations avaient besoin d'être mises de l'avant dans l'interprétation de l'histoire politique des Acadiens. Le récit commence au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, au moment où la consistance politique des Acadiens s'est formée avec la montée du nationalisme, et se termine vers 2014. En circonscrivant les restructurations organisationnelles et les changements dans les visées des projets politiques et dans les stratégies politiques, six périodes ont émergé.

## LES TRANSFORMATIONS DE L'ORGANISATION SOCIOPOLITIQUE

Le premier chapitre fait en quelque sorte l'esquisse de la genèse de la société acadienne (Landry, 2013). L'Acadie politique a d'abord pris la forme d'une nation qui regroupait tous les Acadiens des Maritimes. À l'image de la nation canadienne-française, elle s'est dessinée au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à partir du discours d'idéologues qui voyaient en la présence de cette population d'origine française et catholique une destinée providentielle. La difficile intégration de la population acadienne aux activités politiques et économiques de la majorité, la formation d'élites, l'intervention de l'Église dans divers débats sont tous des facteurs qui ont fait qu'un discours nationaliste distinct s'est formé au lieu d'une intégration aux rouages de la société anglo-saxonne ou de la nation canadienne-française. Symboliquement, c'est à la première convention nationale acadienne, en 1881, que la formation de l'Acadie politique est la plus tangible, car c'est là que le discours reflète le mieux la capacité de se définir, par l'adoption de symboles représentant dorénavant le peuple.

À partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale, cette communauté politique a ensuite connu une période d'organisation. Les piliers du réseau institutionnel ont été mis en place afin de mieux coordonner l'action politique qui consistait à cette époque à mieux intégrer les Acadiens dans les structures et les institutions du Nouveau-Brunswick et des Maritimes. À cette époque, les élites acadiennes se mobilisaient surtout pour faire valoir une place pour le français dans les écoles

---

6. J'utiliserai le terme « élite » – imparfait, j'en conviens – pour nommer le groupe définitif et les acteurs politiques œuvrant au sein des institutions et des organismes.

publiques, ainsi que pour obtenir la nomination d'Acadiens aux postes d'évêques.

Pendant l'entre-deux-guerres, alors que la nouvelle doctrine sociale de l'Église est remise de l'avant en réaction à la crise économique, l'organisation sociopolitique des Acadiens s'est restructurée. D'une part, la lutte pour la reconnaissance du français dans les écoles a pris de nouvelles formes avec la venue de nouveaux acteurs s'appuyant mutuellement, tels les commanderies de l'Ordre de Jacques-Cartier et le mouvement coopératif qui emboîte le pas vers une meilleure intégration économique. Cette période est par ailleurs celle où le clergé a occupé le plus de place et a eu le plus d'influence dans le réseau institutionnel et dans les mobilisations nationales.

Les années 1960 ont été marquées par les réformes de l'organisation municipale qui ont transformé abruptement l'organisation locale et paroissiale des Acadiens. De plus, la création d'une université acadienne a contribué à l'éclatement des idéologies, tout comme au remplacement de l'élite traditionaliste<sup>7</sup>. Nous verrons dans ce chapitre l'importance grandissante des sciences sociales qui ont influencé les réformes orchestrées par le gouvernement Robichaud. Cette période a certes connu de grands changements, mais, vue dans son contexte, à la suite des précédentes, il apparaît beaucoup plus clair qu'il ne s'agit pas d'un passage à la modernité, mais bien d'un éclatement des discours et d'une modernisation des institutions, notamment de l'appareil gouvernemental, tel qu'il s'est produit un peu partout en Occident.

Cette montée de l'État a entraîné de nouvelles définitions chez les francophones du pays, c'est-à-dire que les interventions du gouvernement fédéral et la croissance des pouvoirs et des compétences des provinces les ont forcés à s'organiser de plus en plus selon les frontières provinciales. Ce ne sont donc pas seulement de nouvelles définitions qui sont survenues, mais également la mise sur pied de nouveaux organismes voués à interagir avec les gouvernements de plus en plus omniprésents. Les Acadiens du Nouveau-Brunswick ont alors fait comme les autres francophones des provinces majoritairement anglophones et se sont créé une association pour les représenter. Un parti politique acadien provincial a par ailleurs également été fondé. C'est une période où les Acadiens ont cherché à faire valoir la légitimité de leur existence et à accroître leur autonomie collective. Ils ont obtenu la dualité au sein du ministère de l'Éducation et l'inscription du principe d'égalité des deux groupes linguistiques de la province dans la constitution

7. Bien que les Acadiens ne formaient pas une société traditionnelle, ils ont longtemps entretenu des idéologies traditionalistes, c'est-à-dire valorisant l'héritage et la tradition. Ces idéologies se sont adaptées au gré des transformations jusque dans les années 1960.

canadienne. Voulant élargir les espaces francophones, ainsi que l'influence sur les gouvernements, on formera pendant cette période une panoplie d'associations de langue française, réduisant du même coup la cohérence d'ensemble des actions politiques.

Finalement, dans le dernier chapitre, je porte un regard sur la période actuelle qui est caractérisée par un rapport dialectique entre la résurgence d'une définition ethnique de l'acadianité et le projet de doter la communauté politique d'une structure de «gouvernance» plus légitime. D'un côté, il y a donc l'organisation de congrès mondiaux acadiens qui font la promotion du concept de diaspora acadienne et qui, par le fait même, prônent une définition de l'acadianité basée sur la filiation et non sur le vivre ensemble, en incluant les personnes d'origine acadienne de partout dans le monde. Or, en parallèle et impliquant souvent les mêmes acteurs, un travail très concret s'effectue, visant à organiser les lieux de pouvoirs acadiens afin de donner plus de légitimité à leur représentation. Dans cette conception politique du groupe, les liens sociaux sont basés sur la langue et le désir de vivre ensemble, et non nécessairement sur les origines.

En somme, l'histoire présentée est celle des luttes et des mobilisations politiques des Acadiens du Nouveau-Brunswick. L'objectif est de mieux comprendre comment l'organisation et les projets politiques des Acadiens du Nouveau-Brunswick se sont transformés et renouvelés, tout en saisissant comment se sont modifiés les rapports entre les institutions et les organismes acadiens et «l'ensemble institutionnel plus vaste» (Breton, 1983).

